

**Conférence des présidents de sections 2009
5 et 6 septembre 2009 à Neuchâtel, Hôtel Alpes et Lac
Procès-verbal**

Présidentes et présidents présents:

Simon Burr (SB), section Schaffhausen, direction de la conférence
Werner Joos (WJ), section Schaffhausen
Stefano Kunz-Annoff (SKA), section Zürich, seulement samedi
Aline Vuilleumier (AV) section Neuchâtel, direction de la conférence
Barbara Zimmerli (BZ) section Aargau, direction de la conférence
Esther Ammann (EA) section Berne,
Carole Masson (CM), section Valais
Alessandra Boër (AB), section Biel-Bienne/Jura
Eric Förster (EF), section Biel-Bienne/Jura
Gerhard von Gunten (GvG), section St. Gallen-Appenzell, samedi depuis 17h00
Marie-Hélène Piotet (MHP), section Vaud
Marc Alberti (MA), section Nordwestschweiz (suppléant)
Rangit Shorter (RS), section Zentralschweiz
Wolfgang Pailer (WP), section Winterthur/Zürcher Oberland, CC
Christian Busslinger (CB), section Graubünden (suppléant), seulement samedi
Denis Frenkel (DF), section Genève

Présentes sans droit de vote:

Brigitte Scholl (BS), présidente centrale
Claire Grin (CG), CC
Brigitte Leibundgut (BL), CC

Invités:

Lisa Büchi (LB) (seulement samedi jusqu'à 14h00)
Franziska Büchi (FB), procès-verbal, samedi jusqu'à 15h30
Lukas Bennett (LuB)

Excusées:

Dafne Ghisalberti, CC
Marie-Claire Egger, section Nordwestschweiz
Annina Schenker, section Graubünden

Non excusé:

Pietro Damiani, Section di Lingua italiana

Nombre de personnes habilitées à voter le samedi: 13 (section SH et BJ, 1 voix chacune), points 1-10, 13h00 – 18h00

Nombre de personnes habilitées à voter le dimanche: 12, points 11-18, 9h00 – 13h30

1. Salutations:

SB, AV et BZ ouvrent la conférence par une pièce rythmique à la manière de STOMP avant de souhaiter la bienvenue aux participants, et tout particulièrement aux nouvelles présidentes et aux nouveaux présidents. BZ rappelle que chacun doit parler dans sa propre langue.

2. Election des scrutateurs:

EA est élu scrutateur.

Modification de l'ordre du jour: le point 4 sera traité après le point 6.

3. Procès-verbal de la CP 2008

Le procès-verbal de la CP 2008 à Aarau est accepté sans modification et par acclamations, avec remerciements à son auteur.

5. Membres et promotion de l'enseignement privé

WP précise tout d'abord qu'il ne s'agit pas seulement de rechercher de nouveaux membres, mais aussi d'entretenir les contacts avec les personnes déjà affiliées. Il insiste sur le fait que les présidentes et présidents devraient chercher à discuter avec les membres qui n'ont pas encore payé leur cotisation.

Données factuelles sur la recherche de membres, présentées par WP et BS:

Un prospectus offrant un bonus de 50 francs par nouveau membre recruté avait été envoyé l'année passée. Ce montant sera augmenté à 100 francs dès l'an prochain. Les personnes présentes sont invitées à en parler dans les sections. Le prospectus peut être téléchargé sur le site internet, mais il est difficile à imprimer.

DG a proposé un sujet de travail de bachelor à la Haute école d'économie de Lucerne. L'objectif est qu'un étudiant ou une étudiante réalise un travail consacré à la recherche de membres pour la SSPM. Cette étude serait très avantageuse financièrement (env. 400 francs).

Le prospectus pour la promotion de l'enseignement privé est en cours d'élaboration. Il doit interpeller sur le plan émotionnel et renvoyer au site internet.

6. Listes de l'enseignement privé sur le site internet pour toutes les sections

LB présente le masque d'adresses simplifié pour la recherche de professeurs privés, sur lequel ne figureront plus que l'instrument et le lieu. Mais il sera désormais possible d'élargir les recherches à l'accompagnement, la corépétition et aux remplacements. Il est important que les sections collaborent à la mise en place de cette banque de données afin qu'elle se déroule sans problèmes. Les professeurs doivent envoyer un bulletin d'inscription pour chaque branche. SB demande s'il serait possible de s'inscrire en ligne. Un formulaire téléchargeable est en train d'être installé, et l'on examinera la possibilité de s'inscrire directement en ligne à l'aide d'un formulaire.

AB souhaiterait aussi pouvoir faire une recherche par section, et pas seulement en fonction de l'instrument et du lieu. La conférence est du même avis.

EA propose qu'une ligne « formation continue » soit ajoutée sur le bulletin d'inscription. Les données saisies sous cette rubrique ne seraient pas destinées à être publiées, mais montreraient à l'extérieur que la SSPM s'intéresse à la formation continue de ses membres.

Vote: Faut-il ajouter une ligne « formation continue » sur le bulletin d'inscription?

Oui: 3, non 8, abstentions 2

La proposition d'EA est rejetée.

Pour conclure, LB demande aux présidents de section s'ils sont favorables au principe d'une banque de données pour l'enseignement privé. Leur réponse est oui à l'unanimité.

4. Faut-il développer ou non une collaboration entre la SSPM et l'USDAM?

Le CC a établi une liste dont il ressort que la SSPM dispose d'un bon réseau de collaborations. Pour le moment, un élargissement de ces collaborations s'avère pratiquement impossible pour des raisons financières et de ressources humaines. C'est une des raisons pour lesquelles un groupe de travail mène une réflexion sur une collaboration et une fusion éventuelle avec l'USDAM.

D'autres arguments plaideraient en faveur d'une fusion:

La SSPM et l'USDAM regrouperaient ensemble environ 7000 membres → elles auraient davantage de poids sur la scène politique et pourraient parler d'une seule voix.

Ressources humaines → la SSPM et l'USDAM sont représentées dans plusieurs organisations par leur propre délégué – une fusion permettrait de simplifier cette représentation.

Par le passé, beaucoup d'étudiants suivaient d'abord un diplôme d'enseignement, alors qu'aujourd'hui ils commencent souvent par le Master en interprétation musicale.

Les membres engagés auprès de différents employeurs disposeraient d'une association optimale.

Problèmes à discuter avant une fusion:

Critères d'admission: à l'USDAM il est possible d'être admis sans diplôme.

Différents systèmes de cotisation: l'USDAM fait une distinction selon le taux d'occupation et le salaire.

Regroupement des sections/mise en œuvre au niveau des sections.

L'USDAM compte environ 270 membres qui sont aussi affiliés à la SSPM, elle apporterait un soutien moral à l'ASMP, et considère qu'une fusion serait en principe réalisable. L'USDAM est aussi représentée en Suisse romande, en principe partout où il existe des orchestres symphoniques.

BS souligne que pour qu'une fusion soit judicieuse, il faut des intérêts communs et des forces différentes. Dans le cas présent, cette condition serait remplie. Les intérêts communs sont par exemple la situation des musiciens dans l'assurance-chômage. L'USDAM est plus forte dans le domaine syndical, la SSPM dans le domaine de l'enseignement privé et de la formation continue.

BS précise qu'une fusion à l'échelle des associations ne signifierait pas que toutes les sections devraient fusionner, mais cette possibilité existerait.

Le CC aimerait une décision de principe pour savoir s'il doit poursuivre les travaux sur le projet de fusion. Mais auparavant, la base doit y réfléchir et en discuter avec les comités des sections. Il faut aussi décider du moment où ce thème devra être débattu par l'AD.

La conférence souhaite que des tarifs / modèles tarifaires pour l'adhésion à cette « nouvelle » association soient discutés et connus le plus rapidement possible, car le prix est un paramètre important.

RS aimerait savoir ce que signifie concrètement une fusion à moyen terme? BS estime que celle-ci serait réalisable pour 2014 / 2015 environ.

Vote:

Faut-il charger le CC de poursuivre la collaboration avec l'USDAM et d'examiner différents modèles, y compris celui d'une fusion?

Oui: 12, non 1, abstention 0

Le CC va donc poursuivre les discussions avec l'USDAM.

7. Problématique des tarifs des sections (honoraires indicatifs)

Il ressort d'une enquête auprès des étudiants que certains ne paient que 40 à 50 francs pour une heure d'enseignement dans la branche principale. C'est pourquoi le CC propose de communiquer les tarifs indicatifs des sections pour l'enseignement de la branche principale.

EA estime que ce serait à l'ASMP de le faire.

La conférence propose que les tarifs des sections soient indiqués dans la prochaine lettre aux professeurs accrédités de l'ASMP et que ces derniers soient invités à se baser sur ces honoraires. L'ASMP ne peut pas être crédible si l'enseignement est si mal payé.

WJ suggère en outre de vérifier les listes des tarifs, de les mettre à jour et de les publier.

8. Situation des examens de degrés dans les sections de la SSPM – vue d'ensemble

Sur mandat de la dernière CP, RS a dressé une vue d'ensemble des examens de degrés dans les sections. Les systèmes et le déroulement de ces examens varient beaucoup d'une section à l'autre. Le document de RS renferme des informations plus détaillées à ce sujet.

L'organisation d'examens de degrés au niveau suisse s'avère pratiquement impossible, car certaines sections, comme Winterthur, collaborent déjà avec des écoles de musique. La collaboration régionale entre sections, qui existe déjà en certains endroits, est considérée comme un élément positif et pourrait être développée ponctuellement.

AV offre un petit cadeau à RS pour le remercier de son travail.

9. Elargissement de l'offre d'examens de degrés aux adultes

BS évoque la possibilité de créer des études non professionnelles ASMP pour les personnes intéressées par la musique (formation avec certificat, sans pédagogie).

Si la CP s'était prononcée en faveur d'une harmonisation des examens de degrés de la SSPM à l'échelle suisse, le degré 5 aurait servi pour le certificat. Mais à présent l'ASMP devra étudier seule cette possibilité.

Profil SSPM

Qu'est-ce que la SSPM?

WJ a rédigé un document intitulé « Profil de la SSPM » qui peut s'avérer utile pour la recherche de membres, pour la présentation de l'association et diverses activités.

Propositions de modifications:

- Remplacer « recherche » par « discussion de questions de pédagogie »
- Indiquer simplement SSPM plutôt que « profil » dans le titre

Formation continue des sections dans le domaine administratif

« Learning by doing », la revue « bildung/beratung/begleitung » devrait être étudiée par les présidentes et présidents et servir de base pour le point correspondant.

10. Tour d'horizon des sections, 1^{ère} partie

Berne

Activités régulières: heures musicales pour étudiants, en partie avec évaluation par des experts de la branche. Heures musicales jazz et musiques actuelles avec accompagnement d'un band. Cours de formation continue. Brochure « Privatunterricht für Kinder Jugendliche Erwachsene ».

Activité unique: Série de films « Singers in film », sponsorisée par « Musikpanorama ».

Projets en cours: Amélioration du site internet. Concerts de professeurs (projet pilote) au printemps 2010. Etablissement de lignes directrices pour les secteurs d'activité du comité. Révision des statuts de la caisse de secours.

Projets planifiés: groupes d'intervision, échange de professeurs, attestation de formation continue pour l'inscription dans la liste « enseignement privé ». Journées découverte pour l'enseignement privé. Newsletter.

Zurich

Suisse centrale

Pas de grandes nouveautés à signaler.

Nous suivons de près l'initiative cantonale sur la musique à Lucerne et la soutenons. Nous souhaiterions reprendre les activités de la division générale (« Allegmeine Abteilung ») de la haute école de musique de Lucerne au cas où elles seraient supprimées. Mais cela exigera beaucoup de discussions et de doigté. Nous prévoyons d'organiser un stage musical SSPM en 2010, qui serait une poursuite du stage que Zoug proposait à ses membres lorsqu'elle possédait encore sa propre section.

Au niveau interne, nous travaillons sur l'établissement d'une nouvelle planification annuelle des activités du comité afin de mieux répartir et contrôler ses nombreux travaux. Nous sommes très intéressés par la poursuite de la collaboration avec le comité central, car Dafne Ghisalberti, membre de notre comité, siège également au comité central. Nous continuons d'étudier la question des cours de formation continue (soulevée par notre section). L'offre en la matière est si nombreuse que nous nous demandons s'il est judicieux que nous le faisons aussi.

Les activités du club d'enfants/adolescents ont beaucoup de succès. La série de concerts « Chromatische Klänge » a été poursuivie. La section n'a pas enregistré beaucoup de progression dans ses effectifs. Mais dans l'ensemble, notre situation est saine et solide!

Nordwestschweiz

Le point fort des activités de cette année est notre 75^{ème} anniversaire. Il sera célébré le samedi 14 novembre, l'après-midi au centre de quartier Bachletten et le soir au Schmiedenhofe de Bâle. Au QU-BA, nous présenterons toute la « palette » des activités de notre section - facture d'instruments, parcours d'instruments, musique avec des personnes âgées (il va de soi que toutes les générations sont invitées à participer), vente de CD de nos membres, etc. Le soir aura lieu la cérémonie officielle avec de brefs discours et beaucoup de musique par des étudiants et des membres. Brigitt Leibundgut a accepté de représenter le CC, nous lui en sommes très reconnaissants!

Par ailleurs, nous organisons régulièrement des concerts d'élèves et d'étudiants. Cette année encore, il y en aura environ 25. Au centre de notre offre figurait le cours « Music Mind Spiele » avec Pia Siegwart, auquel 12 membres se sont inscrits. Notre plus grand souci reste la relève du comité. Nous ne savons pas comment nous allons poursuivre nos activités après 2011.

Graubünden

La section des Grisons dispose depuis peu d'une nouvelle présidente en la personne d'Annina Schenker qui remplace Christian Weidmann, parti s'installer en Allemagne (Aachen). Mme Schenker enseigne le violon au conservatoire de Berne. Professeur de musique expérimentée, elle entretient de nombreux contacts, de Flims à Berne (y compris avec l'association centrale SSPM) en passant par Zurich.

Les premières séances, consacrées aux inscriptions au concours « Bündner Musikwettbewerb », se sont déroulées en étroite collaboration avec l'association des écoles de musique et de chant grisonnes VSMG et la Kammerphilharmonie (anciennement Bündner Kammerorchester).

La prochaine assemblée générale aura lieu le 23 janvier à Coire. Elle sera combinée avec notre « suite musicale », une série de concerts d'élèves et d'étudiants. Un exposé de Brigitte Leibundgut avec des informations sur la SSPM et l'ASMP est également planifié.

Nous examinons s'ils serait possible d'organiser à nouveau une manifestation de la SSPM à Coire et dans quel cadre celle-ci pourrait se dérouler. La SSPM pourrait avoir de bons échos dans les médias. Coire possède une très bonne infrastructure et la section entretient de nombreux contacts au travers des membres de la section et du comité, notamment avec les écoles de musique, les écoles de chant, l'école cantonale, l'école municipale, la Haute école de pédagogie, la Bündner Kammerphilharmonie, les magasins de musique, la HTW Chur (Haute école de technique et d'économie), le Stadttheater Chur, le Zürcher Kammerorchester, les paroisses de Coire, le Collegium musicum St. Gallen, la presse (Südoschtweiz, Bündner Tagblatt, revues telles que Churkult), les hôtels, la ville et le gouvernement cantonal, et jusqu'à Eveline Schlumpf. Cette dernière a d'ailleurs un fils qui étudie l'enseignement de la musique à l'école. Dans le bulletin gratuit « Kultchur », vous pouvez voir que notre section et la SSPM, dans ce contexte de pluralisme culturel, pourraient sûrement devenir plus actifs à long terme, mais sous quelle forme? Je pense que nous devrions intensifier nos efforts ces prochains temps, ce qui nous donnerait aussi des opportunités pour attirer de nouveaux membres.

11. Informations du comité central

Le séminaire D-A-CH 2011 aura pour thème la géragogie musicale, la musique pour personnes âgées. A condition que l'Autriche n'ait pas choisi un thème similaire pour 2010.

L'USS examine la possibilité de lancer un référendum contre la révision de l'assurance chômage. Si cette décision est prise, notre association devra montrer que le chômage partiel et la diminution rampante du taux d'occupation représentent de graves problèmes dans notre secteur.

Dans le cadre de la révision de la TVA, il est possible que les associations ayant un chiffre d'affaires supérieur à 300000 francs soient soumis au paiement. Nous souhaiterions élever fortement cette limite de manière à ce que la SSPM n'ait pas besoin de payer.

WP présente la brochure « Vitamin B ». Ce groupement apporte un soutien aux associations dans le domaine de la gestion et propose différents séminaires. Il existe une structure similaire en Suisse romande sous le nom de « avec ». WP propose de fournir une aide financière aux sections dont le président ou des membres du comité souhaiteraient suivre des cours. L'assemblée décide en outre de

présenter un exposé sur un thème adéquat (p ex. : Comment puis-je me fixer des limites pour éviter de prendre « trop » de travail ») lors d'une prochaine CP.

Le CC aimerait être mieux informé des activités de sections et propose que ces dernières lui envoient les procès-verbaux de leurs séances. Mais comme cette mesure soulève certaines réserves d'ordre juridique, les participants décident d'adopter la procédure suivante:

Les présidences des sections informeront régulièrement leur lien (CG pour la Suisse romande, BL pour la Suisse alémanique, DG pour le Tessin) sur les activités de la section. La forme sous laquelle ces informations seront communiquées reste à définir (extraits de procès-verbaux, comptes rendus,....).

Le sigle SSPM/SMPV figure désormais sur la page de garde de l'Agenda musique, les pages vierges ont été supprimées, la liste de compositeurs remise à jour, et des publicités apparaissent dans la marge inférieure des pages. Suggestions:

- ne plus joindre de crayon et de porte-crayon, car ceux-ci ne durent pas longtemps
- corriger la durée des vacances de LU, il est indiqué une année de vacances

Vote:

Les honoraires indicatifs des sections de la SSPM doivent-ils être publiés dans l'Agenda?

Oui 11, abstention 1

Les honoraires indicatifs de la SSPM seront publiés à partir de l'Agenda 2010/2011.

Suite à une demande de l'Association des flûtes de bambou, qui souhaite devenir membre collectif de la SSPM, il est apparu qu'il n'existe pas encore de tarif pour ce type d'affiliation.

WJ donne des informations sur de nombreuses modifications et améliorations apportées au site internet. Il invite les participants à éliminer les documents périmés. EA propose de supprimer les vieilles annonces sous la rubrique Marché. Le problème de la lenteur du système est connu mais ne peut pas être résolu rapidement, car cela demande du temps et des ressources financières.

12. Avenir de l'ASMP et des filières d'études SSPM

Selon BS, plusieurs signes positifs quant à l'avenir de l'ASMP sont apparus dans les mois qui ont suivi l'AD.

- Le conseil de fondation a été renouvelé, CG, BL et BS en font désormais partie, BL et BS en qualité de co-présidentes. Werner Schmitt, ancien directeur de l'école de musique du Conservatoire de Berne, y siège également. Ainsi tout le monde tire à la même corde.
- Aujourd'hui, beaucoup d'étudiants font d'abord un Master en interprétation musicale et ne se tournent vers la pédagogie que pour leurs deuxièmes études. Pour différentes raisons, ils n'ont souvent pas la possibilité de le faire dans une haute école publique. Il y a donc là une niche qui pourrait justifier l'existence de l'ASMP.
- Même s'il n'est pas certain que la formation ASMP débouche un jour sur un Bachelor/Master, le nombre d'inscriptions aux études ne recule pas.
- L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) a fait savoir qu'il est d'usage d'attendre que les premiers étudiants aient débuté leurs études pour déposer une demande de reconnaissance des filières de Bachelor/Master.
- L'OFFT est en train de réexaminer l'obligation de mener des travaux de recherche scientifique dans le domaine de la musique, car cette exigence n'est presque pas réalisable.
- La loi-cadre sur les hautes écoles spécialisées réunit toutes les branches professionnelles dans une seule loi. C'est un avantage pour l'ASMP, car ainsi elle n'est plus le seul prestataire privé.
- Une coopération avec des écoles de musique italiennes nous a été déconseillée. Les portes de Kaleidos restent ouvertes.

Dans l'ensemble, on peut constater que l'avenir de l'ASMP est désormais plus clair et que les problèmes et possibilités ont été identifiés.

L'Association de soutien de Marianne Wälchli est l'agence officielle de recherche de fonds de l'ASMP. Orientée vers le petit sponsoring, elle vise à réunir un demi-million de francs sous forme de petits montants. En ce moment, Marianne Wälchli travaille à 40 % à titre bénévole. Les prospectus pour la recherche de sponsors sont imprimés et peuvent être distribués. Les donateurs à l'ASMP devraient notamment se voir offrir la possibilité de publier leurs annonces de concert sur le nouveau site de

l'association de soutien. Il est également prévu de créer une page sur Facebook et d'organiser des concerts de soutien. L'aide des sections est nécessaire et souhaitée. Mais il faudra un certain temps pour mettre en route tout ce système et réussir à collecter 500'000 francs, il s'agit d'un projet à long terme.

BS veut faire en sorte que toutes les présidentes et présidents de sections reçoivent la newsletter de l'ASMP, y compris les non accrédités.

WJ et SB comprennent que les choses ont beaucoup évolué autour de l'ASMP mais relèvent qu'il n'y a guère de changement concernant les nouvelles pour les comités et les membres. Depuis des années, on répète que la situation s'améliore et que beaucoup de progrès ont été réalisés. BS propose de rédiger, en collaboration avec le conseil de fondation, un argumentaire pour les présidentes et présidents de section. Cette proposition est accueillie très favorablement.

13. Examen de deux modifications statutaires envisagées pour l'AD 2010

Depuis la réforme de Bologne, les filières d'études ont changé, et beaucoup d'étudiants accomplissent d'abord un Master en interprétation musicale. C'est ainsi que nous recevons des demandes d'affiliation de personnes qui ont suivi cette formation. Pour leur offrir la possibilité de rejoindre notre association, une modification de l'article 5 des statuts s'avère nécessaire. Celui-ci doit préciser que les personnes possédant un Master en interprétation peuvent être admises si elles attestent d'une expérience pédagogique.

Le CC aimerait réintroduire dans les statuts la possibilité de s'affilier en qualité de membre passif et de membre donateur, afin de favoriser la mise en réseau de la SSPM. SB estime que le terme de membre passif n'est pas pertinent et propose de le remplacer par membre soutien. GvG craint que les sections ne perdent ainsi des membres passifs et donateurs. Mais selon WJ, une affiliation combinée est aussi à l'ordre du jour.

Les statuts stipulent que le CC se compose « du président/de la présidente et de six autres membres au moins ». Comme il n'est pas possible d'être continuellement en sous-effectif, il convient de changer ce passage par : « ... et de quatre autres membres au moins ».

Comme évoqué ci-dessus, l'Association des flûtes de bambou souhaite devenir membre collectif de la SSPM. Pour donner un signe symbolique, elle devrait aussi avoir un droit de vote à l'AD. Une proposition correspondante sera préparée par le CC.

14. Tour d'horizon, 2^{ème} partie

Neuchâtel

La Section Neuchâteloise ne souhaite plus engager de nouveaux frais pour une haute école à laquelle elle ne croit pas (alors qu'on regroupe déjà les écoles existantes). La section risque de disparaître si des démarches engageant des frais importants devaient à nouveau être entreprises. Gardons la formation actuelle d'un diplôme (même non reconnu) qui permet à des personnes, ne souhaitant pas forcément devenir professionnelles, d'acquérir, à leurs frais, une formation de bon niveau.

La section neuchâteloise a de nouveaux projets:

- Concours en 2011
- Camp musical d'automne
- Examens de degrés et certificats toujours plus nombreux
- Le site avance mais est actuellement « en panne »
- Nous travaillons sur les exigences pour les examens de différents instruments. Elles paraîtront sur le site en temps voulu
- Formation continue : projet de décentralisation d'une conférence sur la Musique Populaire Suisse
- Participation au podium « Marché de Noël » à la Chaux-de-Fonds ouvert également aux professeurs

Schaffhouse

Outre les activités courantes, telles que l'organisation de deux concerts et de deux auditions d'élèves, la participation aux cours d'interprétation de Schaffhouse (Werner Bärtschi), l'édition d'une brochure sur les cours de musique pour amateurs des membres de la SSPM, ou encore les activités du club des jeunes, nous souhaitons faire appel à nos seniors, c'est-à-dire aux membres retraités (sur une idée de la section Nordwestschweiz et Winterthur/ZO). La forme et le cadre de ces activités sont encore à l'étude.

Créée en été 2008 et largement implantée dans la région, l'école d'orchestre fonctionne au mieux, comme on a pu l'entendre lors de la dernière AG de notre section, où l'orchestre à cordes a joué en ouverture. Contrairement à ce qui avait été annoncé l'année dernière, la collaboration dans le domaine des examens de degrés ne fonctionne pas encore comme souhaité. Nous suivons attentivement cette question.

L'avenir de la section de Thurgovie, dont nous assurons l'administration, reste incertain. Jusqu'ici, les contacts établis avec des personnalités actives de la région n'ont pas encore porté leurs fruits. Cependant, nous avons aussi noué des contacts avec de nouvelles personnes que l'on espère pouvoir motiver à participer à des activités et éventuellement à collaborer plus tard au comité.

Vaud

Marc-Henri Aubert a quitté ses fonctions de président le 1er juillet. Tout le comité le remercie pour son travail durant toutes ces années. La SSPM section Vaud compte à l'heure actuelle 235 membres.

Le comité organise chaque année pour ses membres:

- Une assemblée générale en janvier
- 2 auditions d'élèves en automne et au printemps
- 1 audition d'élèves avancés
- Des examens en juin tous degrés jusqu'au certificat d'études non-professionnelles
- Des examens de certificat supérieur ont également été organisés cette année, avec deux certificats de chants et un de flûte de pan. Cela permet à des élèves de se perfectionner après le certificat d'études non-professionnelles.

Le certificat d'études non-professionnelles est organisé par l'AVCEM, l'Association vaudoise des conservatoires et écoles de musique et donne à la SSPM une reconnaissance et une équivalence du travail fait par ses professeurs par l'Etat. Cette année tous les candidats présentés par la SSPM ont obtenus leur certificat. Chaque fin d'année se termine avec le palmarès des élèves qui ont fait les examens. Une audition est organisée avec remise des mentions.

Des concerts d'élèves professionnels ont été mis sur pied par le président sortant Marc-Henri Aubert à la Goulue, en collaboration avec les organisateurs de ces concerts. Le prochain aura lieu le 26 septembre 2009 avec 5 jeunes artistes.

La SSPM collabore activement avec le Centre Pédagogique Romand en soutenant ses activités annuelles et ponctuelles financièrement.

Perspectives actuelles:

Suivre de près les discussions et la mise en vigueur d'une loi sur les écoles de musique. Rester un partenaire consulté.

Discussions avec l'AVEM-SSP d'une éventuelle affiliation des membres de la SSPM-Vaud

Genève

La section est dans une situation difficile, les membres ne montrent pas beaucoup d'intérêt et le budget est limité.

Activités: une audition collective par année, un examen organisé avec le Conservatoire Populaire de Musique.

Priorités du nouveau comité: améliorer les contacts avec les membres, rendre plus utile le site internet, organiser des concerts, mieux faire connaître la SSPM à Genève.

Dans une année, mener une réflexion de fond sur l'avenir de la section.

Winterthur

En complément des quatre concerts « Musik-um-Fünf » donnés dans l'Alten Stadthausaal avec la participation d'élèves, d'étudiants et de membres, nous avons organisé deux exposés: Harry Joelson-Strohbach s'est intéressé aux fonds musicaux des bibliothèques de Winterthur, et Rita Wolfensberger à la critique musicale. La plupart des invitations et communications aux membres sont envoyées par

e-mail, la liste de professeurs enseignant en privé est publiée depuis peu sur notre site. Dans la dixième édition de notre petit bulletin de section « SMPV persönlich », nous présentons trois portraits de Willy Hess, compositeur de Winterthur et chercheur spécialiste de Beethoven. Comme de coutume, nous attachons beaucoup d'importance aux contacts avec les membres: au début janvier, nous les invitons toujours à un café du nouvel an, et les membres retraités se retrouvent chaque mois au « Da-Capo-Club ». Ceux qui fêtent un anniversaire rond reçoivent une carte du comité.

Bienne/Biel-Jura

- Mitgliederanzahl/*Professeurs membres*: **127**
- Anfang des Jahres wurde die neue, überarbeitete **Mitgliederliste** gedruckt und versandt. Neuauflage nach Bedarf (viele Adressänderungen...) und nicht regelmäßig.
- *La nouvelle **liste des professeurs membres** de la section a été imprimée et envoyée au début de cette année. Si de nombreux changements d'adresses, elle sera renouvelée annuellement.*
- **Generalversammlung** hat Anfang März stattgefunden und wir stehen im Austausch mit der Section Bern. Ideen über Zusammenarbeit werden diskutiert.
- *L'assemblée générale a bien eu lieu début mars et une collaboration est envisagée avec la section SSPM Berne. Des idées sont en cours d'élaboration.*
- Die **Internetpräsenz** wurde und wird nach Möglichkeit überarbeitet. Leider ist das Programm nicht gerade benutzerfreundlich. Adressfunktion ideal für Suchende.
- *La **présence sur internet** a été renouvelée et est mise à jour selon les possibilités. Le programme n'est malheureusement pas facile d'accès. La fonction de recherche d'adresses par contre est idéale.*
- **Weiterbildungskurse** weiterhin Schwerpunkt unserer Section:
 - 2008 Improvisationskurs
 - September 2009 Qi-Gong
- *La **formation continue** demeure au centre de notre section:*
 - *Cours d'improvisation en 2008*
 - *Cours de Qi-Gong le 12 septembre 2009*
- **Schülerkonzerte** haben eine gute Struktur und Rhythmus gefunden.
 - November in Delémont
 - Mai/Juni in Biel
- *Les **concerts des élèves** ont trouvé une bonne structure et un bon rythme.*
 - *en novembre à Delémont*
 - *en mai/juin à Bienne*
- **Ideen/Planung/Zukunft**
 - Eigenständiger Sommerkurs für „Daheimgebliebene“
 - Geplantes Konzert für Senioren wird umgewandelt in Lehrkräfte-Konzert
 - VHS-Kooperation: Mehrteiliger Abendkurs „Musik/Musikgeschichte“
- **Idées/Plans/Avenir**
 - *Cours d'été SSPM pour « Ceux obligés de rester à la maison »*
 - *Le concert prévu pour les seniors sera transformé en un concert des professeurs*
 - *Coopération avec l'UP (Université populaire): cours du soir en plusieurs fois « Musique/Histoire de la musique »*

Valais

Notre section compte environ 80 membres.

Nous avons organisé 2 auditions comme chaque année dans 2 villes, Martigny et Sion.

Il y a eu un certificat de piano et des examens de degré pour le piano et le chant.

Concrètement nous avons commencé à rentrer les noms des professeurs sur notre site internet.

A l'assemblée générale nous avons voté un soutien de 3 ans au centre pédagogique romand pour une somme de 250 francs.

Nous avons aussi décidé que la section prendrait en charge la moitié des frais de corépétition afin d'aider les étudiants, et nous avons élu Lia Hakanazarian comme pianiste accompagnatrice principale.

St.Gallen

Le recul des effectifs reste préoccupant. Depuis 2000, nous avons enregistré 100 départs contre seulement 35 nouvelles admissions. Nous ne comptons plus que 133 membres cotisants.

Les problèmes qui en résultent sont surtout d'ordre financier. Pour des raisons de coûts, nous avons dû supprimer l'envoi à nos membres des brochures sur la formation continue de l'association zurichoise des écoles de musique. Pour la même raison, nous avons suspendu la réédition de notre liste de membres, distribuée notamment aux magasins de musique et aux écoles de musique. Cela signifie

naturellement une prestation de moins pour nos membres et moins de publicité pour notre association. Nous avons également renoncé à l'envoi de circulaires et transmettons désormais les informations essentiellement par e-mail. Nous devons donc faire en sorte de posséder les adresses e-mail du plus grand nombre possible de membres.

Comme évoqué lors du Tour d'Horizon 2008, l'organisation de concerts d'élèves et d'étudiants s'avère difficile dans notre section faute d'intérêt. Malgré tout, le membre du comité responsable de ces manifestations a réussi à monter un concert à Rorschach et un autre à Saint-Gall. Un concert de musique de chambre au Château Wartegg à Rorschacherberg avec des collègues de la SSPM est en discussion.

Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons soulevé la question de savoir que font les professeurs de musique à la retraite. L'enseignement dans des écoles de musique n'entre plus en ligne de compte, par la force des choses. Mais la plupart des professeurs sont encore pleins d'énergie et ne souhaitent pas être mis à l'écart. Il y a là un potentiel à exploiter. C'est pourquoi nous allons rassembler des idées, les examiner et les mettre en valeur.

Pour finir encore une question.

Les écoles de musique de la ville de Saint-Gall et d'Altstätten organisent des tests de degrés. Que puis-je faire en tant que président de la SSPM et comment dois-je procéder pour que d'autres écoles de musique dans notre section organisent ce genre de tests, qui sont très motivants pour les élèves?

Aargau

Journée de la musique en Argovie, 11 et 12 septembre 2009, principale manifestation à 15h30 à Aarau. C'est une occasion de sensibiliser les milieux politiques et la population à nos activités. L'association centrale SSPM est le sponsor principal de cette manifestation.

La SSPM AG est désormais une association reconnue qui participe officiellement à des groupes de travail de l'Office fédéral de la culture et sport pour les questions touchant à la pédagogie et la formation musicale.

Nous poursuivons notre collaboration avec l'association argovienne des professeurs d'instruments et de musique à l'école (ais), laquelle est rattachée à l'association des enseignants d'Argovie. Des séances communes ont déjà un lieu. Nous prévoyons d'organiser avec l'ais un camp musical pour enfants et adolescents.

Les effectifs des membres sont toujours en recul, deux concerts d'étudiants ont dû être annulés faute d'inscriptions. Le mandat du comité touchera à son terme en janvier 2011. La présidente et les membres du comité souhaitent remettre leur mandat à ce moment.

15. Portraits de sections dans la RMS

Beaucoup de personnes ne connaissent pas la SSPM, ont de la peine à s'en faire une image concrète. On pourrait utiliser les pages de l'association dans la RMS pour montrer les visages qui se cachent derrière la SSPM. La proposition de faire un portrait des sections est accueillie favorablement.

16. Divers

BZ invite les participants à apporter à la prochaine CP une traduction dans les deux langues sur transparent du Tour d'horizon, comme cela a été convenu.

SB estime qu'il n'est pas normal qu'une section soit absente sans donner la moindre nouvelle. Il prie le CC mais aussi les présidences d'envoyer un e-mail et de s'informer.

Le nouveau logo est désormais disponible et peut être commandé à LB. Les sections sont libres de l'introduire quand elles le souhaitent.

17. CP 2010: Lieu / date

La prochaine conférence des présidents aura lieu les 30 et 31 octobre 2010 à Lucerne.

18. Prise de congé

BS remercie AV, SB et BZ de même que les employés de la SSPM. AV, SB et BZ remercient les présidentes et présidents pour le bon déroulement de cette CP.

Pour la direction de la conférence
Simon Burr

La rédactrice du procès-verbal
Franziska Büchi